



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 DECEMBRE 2021

Le 09 décembre 2021 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 décembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Étaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Réjan SAUPIN, François LANGLOIS, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Rachel FOUCCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Jonathan NOEL

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Elisabeth BIDEAUX à Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN à Rachel FOUCCART, Béatrice TASSERY à Marie-Claude BEAUFILS, Juan Carlos VEGAS à Monique COURSELLE,

Absent(s) :

Charles LENOIR

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Christian LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres

En Exercice	27
Présents	22
Qui ont pris part à la délibération	26
Pour	26
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

*Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les **DEUX MOIS** à partir de sa notification.*

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

**ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE
DANS L'ESPACE PUBLIC (ANDEEV): ADHESION - CM/21/172**

Le Conseil Municipal est informé que la commune souhaite adhérer à l'Association Nationale Des Elus en charge de l'Environnement et du paysage dans l'Espace Public (ANDEEV).

Cette association a vocation à resserrer les liens et renforcer les échanges entre les collectivités territoriales et leurs groupements par l'intermédiaire de leurs élus chargés des espaces verts, du cadre de vie, de l'espace public et du paysage, afin :

- de favoriser le partage d'expériences dans la gestion, le développement et la sauvegarde des espaces verts, du paysage dans l'espace public et de la nature en ville dans tous les territoires communaux et intercommunaux;
- d'assurer dans le cadre de son objet, la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, de la filière du paysage, des associations d'élus ou fonctionnaires territoriaux et de tout organisme, instance ou commission ayant compétence en matière de gestion ou aménagement du paysage ou du végétal dans l'espace public.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'Association Nationale Des Elus en charge de l'Environnement et du paysage dans l'Espace Public dont l'adhésion est gratuite.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU l'avis favorable et unanime de la commission Attractivité et Transition écologique en date du 18 novembre 2021,

VU le rapport de Monsieur le Maire

EMET un avis favorable à l'adhésion de la commune à l'Association Nationale Des Elus en charge de l'Environnement et du paysage dans l'Espace Public (ANDEEV) au titre de l'année 2022.

DESIGNE François CRAMILLY en tant que représentant de la commune aux groupes de travail et séminaires de l'ANDEEV.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire
le 10 décembre 2021

Patrick CALLAIS
MAIRE DU TRAIT

